

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION
DU CONSEIL D'ÉCOLE

ÉCOLE : ÉCOLE MATERNELLE LAYET BOUTONNIER Adresse : 55, chemin de Valbois - Cidex 401 06330 ROQUEFORT-LES-PINS	DATE : 12 MARS 2019
--	-------------------------------

PARTICIPANTS :

- **Membres titulaires :**
 - **Représentants élus des parents d'élèves :** Mme Samira DEMARIA, Mme Claire FILIAGGI, Mme Florence GRONEVELT, Mme Simona LONGO, M. Christophe RUYER et Mme Sophie SAVONITTO
 - **Equipe éducative :** Mme Marion CALAFAT, Mme Violaine COTTIN, Mme Elisabeth DEBORDE, Mme Florence FABRE, Mme Marie-Cécile GERARD, M. Gérard GOSSET, Mme Bernadette LE PABIC, Mme Marie-Hélène MELCHIORE et M. Philippe SOLER
 - **Représentants de la Mairie :** M. Bernard POTTIER (Adjoint Jeunesse & Loisirs), M. Michel ROSSI (Maire), M. Jean-François VACCANI (Adjoint Travaux) et M. Greg CANU (Responsable du Service Jeunesse)

- **Membres suppléants :**
 - **Représentants élus des parents d'élèves :** Mme Christelle AZIADJONOU, M. Olivier OMEDES et Mme Marjorie SERFATY

- **Autres personnes présentes :**

ORDRE DU JOUR :

1. Point sur les effectifs actuels et prévisionnels pour la rentrée 2019
2. Ouverture d'une 9^{ème} classe à la rentrée 2019
3. Point sur la sécurité
4. Point sur les travaux réalisés et à venir
5. Activités, projets et fêtes : bilan à date et à venir
6. Point sur la coopérative scolaire
7. Activités de l'APE - La Tirelire
8. Questions diverses

POINTS ESSENTIELS DE LA RÉUNION :

- **Point sur les effectifs actuels et prévisionnels pour la rentrée 2019**

La Directrice fait un point à date sur les effectifs de l'école :

Effectif actuel :

Effectif en hausse par rapport à la rentrée : + 10 élèves.

- **P.S.** : $31 + 32 + 13 + 12 = 88$
- **M.S.** : $29 + 30 + 16 = 75$
- **G.S.** : $30 + 30 + 17 = 77$
- **TOTAL** : 240 élèves (pour 8 classes, moyenne à 30)

- **Changement dans l'équipe :**

- Départ de Mme Stéphanie SEGERIC, enseignante remplaçante de la classe des Ours le 21/12 et retour de M. Gérard GOSSET, à mi-temps les mardis et vendredis, et arrivée de Mme Maëva GIORDANENGO les lundis et jeudis depuis début janvier.
- Départ à la retraite de l'ATSEM des Coccinelles (Armande) remplacée par Nassima ZIANE
- Départ de l'AVS Claire BESNIER, remplacée par Colette GENTIL début décembre.

Effectif prévisionnel au 12/03/19 :

- **P.S.** : 75 inscrits en prévisionnel (si état civil et crèche viennent tous) pour une estimation à 80 (pour mémoire l'an passé, au 15/03, 63 inscriptions)
- **M.S.** : $88 - 1 \text{ départ} + 4 \text{ nouveaux} = 91$
- **G.S.** : $75 + 4 \text{ nouveaux} = 79$
- **TOTAL** : 245 élèves (pour 9 classes, moyenne à 27,2) pour un prévisionnel à 243.

- **Ouverture d'une 9^{ème} classe à la rentrée 2019**

Cette ouverture de classe va nécessiter le réaménagement des locaux de l'école maternelle.

Parole est donnée à M. le Maire, M. Vaccani et M. Pottier qui présentent le plan des travaux prévus pour un agrandissement de la cantine de l'école maternelle. Ces travaux vont permettre de dégager un espace de 28m² et de récupérer 18m² qui abritent aujourd'hui le local de stockage du centre de loisirs qui jouxte la cantine. Un espace de 46m² sera donc disponible et cette solution est économiquement beaucoup plus viable que celle de la location d'un ALGECO. Après réflexion en conseil des maîtres, il a été décidé que ces 46m² seraient dédiés à un dortoir et que la nouvelle classe serait installée à l'actuelle place du dortoir des Oiseaux (dortoir qui jouxte la cour de récréation).

Le permis de construire pour cet agrandissement est déposé. La principale contrainte est l'isolation de cet espace qui aujourd'hui abrite aussi la ventilation de la cantine. Il faut absolument que l'isolation phonique de cet espace soit parfaite. Les représentants de la Mairie assurent que l'architecte a été informé de cette contrainte et que l'espace sera aux normes (DQE). La commission accessibilité de cet agrandissement est prévu la semaine prochaine et les travaux devraient commencer en avril pour que l'espace soit opérationnel à la rentrée prochaine.

L'accès à la cantine se fera donc, lors du 2nd service, par l'extérieur de l'école. Une demande est faite pour que ce passage puisse être abrité. La Mairie interrogera l'architecte en ce sens.

Le local de stockage du centre de loisirs sera donc déplacé. Il faudra que l'espace de stockage utilisé aujourd'hui pour l'école et plus spécialement pour les vélos des enfants soit débarrassé afin que le centre de loisirs puisse y stocker son matériel. Une solution est à l'étude pour que le stockage des vélos se fasse à un autre endroit dans l'école (petite cour devant l'école sous la partie abritée ?) Pour le stockage des autres éléments appartenant à l'école qui sont dans cet espace, il faudra trouver un endroit adéquat.

La Mairie confirme l'embauche d'une ATSEM pour cette nouvelle classe et l'achat du matériel nécessaire pour l'équiper. La directrice renouvelle, à cette occasion, la demande faite pour l'installation, à l'étage, d'une photocopieuse complémentaire.

Les parents demandent, de leur côté, :

- L'agrandissement de la zone grillagée à l'entrée de l'école afin que cet espace puisse être utilisé comme seconde cour de récréation.

- La création d'un préau devant la cantine pour que les enfants puissent sortir quand il pleut
- Que se passera-t-il s'il faut ouvrir une 10^{ème} classe de maternelle ?

C'est ainsi que M. le Maire, M. Vaccani et M. Pottier présente l'avancement du projet de la nouvelle école. Ils précisent que la Mairie est déjà en phase de réalisation et que l'ouverture est prévue pour la rentrée de septembre 2020. Cette école sera constituée de :

- * 6 classes de 63m², ainsi que 3 salles de 10m² prévues entre 2 classes
- * 1 salle multimédia
- * 1 réfectoire de 200 places
- * 1 cour de récréation de 750m² et un préau de 550m²
- * 1 cuisine
- * 2 logements sur place.

Dans une seconde phase, 4 classes supplémentaires seront construites ainsi qu'un gymnase.

Les parties communes sont déjà prévues pour les 10 classes qui verront le jour à moyen terme. (Réfectoire de 200m², ...)

Les murs d'une cuisine (pour préparation des repas afin de ne plus dépendre du collège) est déjà prévue aussi.

La phase 1 du projet est estimée à environ 5 millions d'euros.

L'extension nécessitera entre 1 million et 1,5 million d'euros.

Le Maire précise que cette école pourra être soit une école de niveau (CM1-CM2) soit une école élémentaire indépendante. La décision sera prise par le conseil municipal après consultation des parties prenantes.

A partir de la rentrée 2020, les classes laissées libres à l'école élémentaire actuelle pourront être utilisées par la maternelle. Cela permettra de répondre à la question de l'éventualité de l'ouverture d'une 10^{ème} classe de maternelle si les effectifs continuent à augmenter dans la même mesure, chaque année.

3. Point sur la sécurité

Toujours dispositif Vigipirate « Alerte attentat » dans les Alpes-Maritimes.

Exercices incendie : les dates des 2^{ème} et 3^{ème} exercices sont prévus : Mardi 19/03 dans la matinée et Mardi 04/06 vers 14h15 (en fin de sieste).

1 exercice séisme est prévu le mardi 07/05 à 11h.

4. Point sur les travaux réalisés et à venir

Suite au dernier Conseil d'Ecole, nouvelle procédure en place via le site internet de la Mairie pour effectuer les demandes de travaux. Merci à la Mairie pour la réactivité de la mise en place. Un tableau de bord avec la liste des travaux demandés qui précise le nombre de jour nécessaire pour la résolution de chaque demande sera transmis par la Mairie à chaque Conseil d'Ecole.

- Réalisés :
 - Les rideaux dans le nouveau dortoir (celui de la classe des Oiseaux) et dans la classe des Coccinelles ont été posés et la fenêtre a été calfeutrée.
 - L'isolation sonore de la fenêtre a été réalisée + pose de chaîne pour délimiter l'espace dortoir pendant le temps de la fin de la pause méridienne.
 - Divers petits travaux de sécurité et d'aménagements dans l'école et les classes.
 - L'ordinateur de la classe des Coccinelles et de la classe des Poissons ont été changés lors des vacances d'hiver.
 - Divers petits travaux informatiques
- A venir :
 - Problématique du tour des arbres dans la cour : la solution est trouvée mais les travaux n'ont pas encore été réalisés
 - Le placard pour le rangement du matériel de motricité : le plan et les dimensions ont été transmises mais

les travaux n'ont pas encore été réalisés. Une partie du matériel est donc stockée dans la salle des maîtres qui n'est déjà pas très grande car y sont stockées aussi tous les livres de l'ancienne bibliothèque qui a été transformée en 8^{ème} classe... Cela devient urgent.

- Fourniture pour chaque classe des clés suivantes :
 - la clé permettant l'ouverture du petit portail vert qui donne accès à l'école élémentaire
 - la clé qui permet l'ouverture du portail de l'élémentaire pour accéder à l'esplanade devant les écoles
 - la clé qui permet l'ouverture du portail en bois vers le chemin de Valbois.

Ces clés ne seront pas fournies car la Mairie travaille sur un système de badges en remplacement des clés.

- Badge d'entrée enseignant de l'école, toujours pas réparé depuis les vacances d'hiver. Système en rupture de stock chez le fournisseur.
- Marquage au sol permanent dans la cour à l'entrée de l'école pour la 9^{ème} classe.
- La suite du changement du sol souple du grand hall est prévue cet été.
- Divers aménagements à prévoir pour l'installation de la 9^{ème} classe.
- Lessivage du gazon synthétique de la cour. Cette pelouse a été installée il y a 4-5 ans. Elle est usée et devient très glissante en cas de pluie. Il faudrait la lessiver ou la changer. Le service technique viendra constater.

5. Activités, projets et fêtes : bilan à date et à venir

BILAN :

- **Noël :**

Merci à la Mairie pour le spectacle du **13 décembre** à la Médiathèque, pour les livres offerts aux enfants ainsi que pour la présence de M. le Maire le **14 décembre** dans la classe des Pandas pour remettre ces livres en mains propres.

A l'école, la fête de Noël a eu lieu le **20 décembre** avec la présence du Père Noël. Merci à la Tirelire pour son aide dans la recherche de ce Père Noël qui a fait la joie des enfants. Ils ont chanté pour lui puis le Père Noël est passé dans les classes pour distribuer les cadeaux de Noël qu'il a apporté pour chaque classe.

L'après-midi, goûter dans chaque classe, merci aux parents pour leur participation.

- **Galette des rois : Vendredi 18 janvier**

Merci à La Tirelire car les brioches des rois dégustées par les enfants ont été achetées grâce à l'argent reversé par l'association.

- **Carnaval : Vendredi 8 mars**

Très belle journée !

Le matin : Défilé dans la cour de l'école élémentaire accompagné de Patrick, intervenant de l'Association Lo Cepon qui, en amont, a fait découvrir les danses provençales à chaque classe qui a bénéficié de 3 séances pour découvrir les instruments de musique et apprendre les danses traditionnelles. Puis danses et bataille de confettis dans la cour de l'école maternelle.

L'après-midi, accueil de 4 classes de l'élémentaire qui viennent défiler, déguisées, dans la cour de l'école maternelle puis goûter tous ensemble dans la cour, merci aux parents pour leur participation.

Merci à la Tirelire qui finance l'intervention de l'Association Lo Cepon, à la Mairie pour le nettoyage de la cour et aux parents pour leur contribution au goûter.

A VENIR :

- **Spectacle « Rendez-vous « Contes » du jardin au printemps »** sur le **thème du jardin et des plantations** pour toute l'école à l'occasion du Printemps les **jeudi 21 et vendredi 22 mars**.
- Dans le cadre du **Projet d'Education Artistique et Culturelle**, cette année 3 interventions pour chaque classe sur le thème des **MUSIQUES DU MONDE** prévues en avril-mai-juin. Grâce au budget reversée par la Tirelire
- **Olympiades : jeudi 20 juin au matin**
Merci d'avance aux parents qui se rendront disponibles pour nous aider pendant cette matinée.
- **Sorties « de fin d'année » : dans le courant du mois de juin.**
Chaque classe choisit sa date et son lieu. La classe des Oiseaux a déjà effectué sa sortie.

6. Point sur la coopérative scolaire

Parole est donnée à la mandataire, Mme Deborde, qui indique qu'une commande d'engins roulants est en cours grâce au budget de 5 600€ reversé par la Tirelire en début d'année.

Concernant les photos de classe, la directrice interroge les parents sur leur ressenti concernant le paiement en ligne. Le retour est unanime, il faut le garder, c'est beaucoup mieux. En revanche, certains parents ont trouvé que la qualité des photos étaient moins bonnes. Un autre prestataire avec paiement en ligne sera peut-être testé l'an prochain car une proposition a été reçue à l'école. Le bénéfice pour chaque classe cette année s'est élevé à 190€ un peu supérieur à celui de l'an passé.

7. Activités de l'APE - La Tirelire

La parole est donnée à Mme Savonitto, présidente de la Tirelire.

Le carnaval s'est très bien passé. Tous les participants ont été ravis.

Un jeu de piste est prévu le 30/03 dans la ville avec participation proposée cette année aux enfants de GS.

Les chiffres de 2017-2018 sont déjà dépassés grâce à toutes les activités de l'association depuis le début de l'année.

8. Questions diverses des participants

• Aménagement du jardinet devant l'école maternelle

C'est la première chose que l'on voit en arrivant et il est laissé à l'abandon. Pourquoi ne pas faire planter des graines d'engrais vert hors saison qui tapissent le sol de verdure et de petites fleurs et préparent la terre pour d'éventuelles plantations potagères ?

Pourquoi pas, mais l'équipe éducative n'est pas responsable de l'entretien des espaces verts de l'école, les services techniques seront appelés pour cela.

Est-il prévu d'avoir un potager où un intervenant extérieur pourrait éveiller les enfants au jardinage ?

Non, pas cette année, il n'y a pas d'intervenant extérieur prévu pour cela. D'autres activités sont prévues sur ce sujet (voir plus haut).

• La propreté des élèves

Gestion des passages aux toilettes pour les petites sections et problème de propreté : comment améliorer les choses ? serait-il possible d'envisager sur une période de 2 mois septembre-octobre d'avoir un personnel supplémentaire pendant quelques heures le matin pour aider les tout petits et gérer les éventuels accidents ?

2 problématiques dans cette question :

- La gestion des flux d'élèves dans les sanitaires disponibles au sein de l'école : 4 classes (120 élèves) doivent utiliser 2 blocs sanitaires au même moment. C'est compliqué et demande une organisation quasi militaire et bien peu souple surtout en début d'année scolaire pour des PS. Rien ne s'arrangera l'an prochain avec une 9^{ème} classe et pas de sanitaire supplémentaire. Pour améliorer les choses, il faut augmenter le nombre de sanitaires dans l'école. Des travaux sont prévus pour transformer les sanitaires adultes à cote du réfectoire en sanitaires enfants.
- La propreté des enfants avant l'entrée à l'école : la directrice sensibilisera les parents lors de leur rendez-vous d'admission ainsi que lors de la réunion d'accueil général début juillet.

Cependant nous savons que des accidents auront toujours lieu.

Il y aura des réunions d'équipes éducatives pour répondre aux besoins d'enfants qui ont ce genre de problèmes pour les aider dans ces cas-là. Avec la création d'une nouvelle classe l'an prochain, la directrice sera déchargée 2 jours par semaine et pourra ainsi mettre ces réunions en place beaucoup plus tôt en septembre. Des aménagements du temps de présence seront mis en place jusqu'à ce que l'enfant soit propre.

L'information qu'une maman se propose d'aider les familles rencontrant ce problème, ne pourra pas passer par l'intermédiaire de l'école. Seule l'association des parents d'élèves pourra communiquer à ce sujet. L'association Allez-Parents propose de participer à la réunion d'accueil pour se faire connaître et proposer leur aide avant la rentrée.

- Sécurité aux sorties de classe

À 11h30, 16h30 et à la garderie : quels sont les protocoles mis en place pour vérifier l'identité des personnes venant chercher les enfants quand ce n'est pas les parents ? Les pièces d'identité ne semblent pas être systématiquement demandées.

Concernant le temps scolaire et les sorties de 11h30 et 16h30, il est vrai qu'une pièce d'identité n'est pas systématiquement demandée car les adultes qui viennent chercher les enfants sont souvent reconnus par les enseignants et par l'enfant, surtout que les noms ne sont pas automatiquement donnés dans les mots écrits dans les cahiers de liaison. (Par exemple, il est seulement précisé que la grand-mère viendra chercher l'enfant). Il y a des situations d'urgence : les enfants malades sont récupérés par une personne qui a été confirmée par les parents au téléphone.

Dans certains cas, il peut être mis en place des règles pour interdire à certaines personnes de récupérer un enfant. De plus, un protocole particulier est prévu lorsque l'enseignant habituel n'est pas présent, l'ATSEM de la classe accompagne l'enseignant au moment de la sortie de 16h30.

Concernant la garderie, M. Canu précise qu'il y a un dossier renseigné avec les personnes habilitées à récupérer les enfants et les cartes d'identité sont toujours demandées. Merci aux parents qui préviennent aussi par e-mail.

- Modification du règlement intérieur de l'école

Dans le cadre d'une initiative d'un groupe de parents, une demande a été faite pour modifier le règlement intérieur de l'école en y indiquant des engagements de la part de l'école et des volumes horaires spécifiques pour développer les compétences psychosociales des élèves.

Cependant, le document transmis n'était pas exhaustif, d'une part n'expliquant pas les tenants et aboutissants de la démarche et d'autre part il était trop synthétique et ne reflétait pas correctement la demande. Il contenait d'une part une proposition de complément au règlement de l'école et d'autre part une idée d'adaptation d'une demi-heure du temps journalier pour stimuler encore plus le développement des compétences psychosociales des enfants.

La Directrice indique que le règlement intérieur de l'école n'a pas vocation à mettre en avant une théorie de la motivation (celle de Maslow) plus qu'une autre. Il n'a pas vocation, non plus, à imposer des pratiques pédagogiques au sein de l'école, ni encore moins des volumes horaires pour quelques disciplines que ce soient. C'est le Ministère de l'Éducation Nationale qui arrête les programmes de l'école et ceux qui sont en vigueur à l'école sont les programmes de 2015.

Le règlement intérieur de l'école ne pourra donc pas être modifié en ce sens.

La séance est levée à 20h15.

Fait à Roquefort-les Pins, le02/04/2019.....

Le Président du Conseil d'École :

Violaine COTTIN



Le Secrétaire de séance :

Marie-Cécile GÉRARD

